

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 72-54/SG/CD pris en Conseil de Gouvernement.

n° 72-54/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
11 janvier 1972

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1972

Date du numéro
25 janvier 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 235/7° L du 31 décembre 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas approuvant le rapport d'exploitation et les comptes d'«Electricité de Djibouti» pour l'année 1970.